Sermon de Mgr Lefebvre – Sitientes – Sous-diaconat – Ordres mineurs – 23 mars 1985

Publié le 23 mars 1985
Mgr Marcel Lefebvre
11 minutes

Mes bien chers amis,
Mes bien chers frères,
À l'occasion de cette belle cérémonie d'ordination aux derniers ordres mineurs et au sous-diaconat, il est toujours bon de se rappeler les principes fondamentaux que nous enseigne l'Église au sujet du sacerdoce.
Les ordres que vous allez recevoir, font partie de ce sacrement de l'ordre institué par Notre Seigneur Jésus-Christ. Ordre signifie une hiérarchie, soit dans les choses, soit dans les personnes.
Si on le prend dans son sens large, étendu, cela peut s'étendre par exemple à l'Église. L'Église est un ordre, parce que l'Église est essentiellement inégale dans ses membres. Elle comprend en effet les clercs et les laïques. Donc une hiérarchie à l'intérieur de l'Église, hiérarchie essentielle à l'Église. Chose qui malheureusement aujourd'hui dans le nouveau Droit canon n'apparaît plus, dans la définition de l'Église.
Mais l'ordre s'applique plus particulièrement à la hiérarchie du sacerdoce, parmi les clercs. Car en effet, il y a toute une gradation depuis l'épiscopat jusqu'à celui qui vient de recevoir la tonsure, qui devient clerc au moment où il reçoit la tonsure. Il y a tout cet ensemble d'ordinations qui sont hiérarchisées : l'épiscopat, le presbytérat, le diaconat, le sous-diaconat, les ordres mineurs, forment véritablement une hiérarchie.
En quoi consiste particulièrement cette hiérarchie ? C'est dans la participation au sacerdoce de Notre Seigneur Jésus-Christ. Grande chose vraiment, si 1'on y réfléchit ; si l'on y pense tant soit peu : participer au sacerdoce de Notre Seigneur Jésus-Christ qui est LE Prêtre, le Prêtre par excellence, le Prêtre éternel.
Comment nous, pauvres créatures, pauvres pécheurs, nous pouvons être faits participant au sacerdoce de Notre Seigneur Jésus-Christ. Eh oui ! Et ce sacerdoce se manifeste particulièrement dans trois pouvoirs. Le pouvoir d'enseigner *docendi*, le pouvoir de sanctifier *sanctificandi* et le pouvoir de gouverner *regendi*.
Docendi, *sanctificandi*, *regendi*. Voilà en quoi consiste particulièrement le pouvoir sacerdotal de Notre Seigneur Jésus-Christ. Et nous participons d'une manière graduée précisément, d'une manière hiérarchique à tous ces pouvoirs de Notre Seigneur Jésus-Christ.
Mais il est évident que parmi ces pouvoirs, celui qui est essentiel, celui qui est le but des autres, c'est le pouvoir *sanctificandi*, le pouvoir de sanctifier. Car, en définitive, c'est pour cela que Notre Seigneur Jésus-Christ est venu ici-bas et qu'il a manifesté son Sacerdoce et qu'il nous fait participer à son sacerdoce, c'est pour sanctifier. C'est-à-dire diviniser les âmes par une communication donnée par les sacrements à sa propre vie.
Donc le pouvoir d'enseigner et le pouvoir de conduire les âmes est un pouvoir qui est destinés à la sanctification des âmes.
Et dans cette sanctification des âmes, il est évident que le centre, le cœur de cette sanctification passe par la Sainte Eucharistie. La Sainte Eucharistie est le centre des sacrements que Notre Seigneur Jésus-Christ a institués et Il a institué la Sainte Eucharistie dans son Sacrifice. Désormais le Sacrifice et le sacrement de l'Eucharistie sont unis indissolublement.
C'est en offrant son Sacrifice que l'on constitue le sacrement. Ce sont les mêmes paroles que nous

prononçons sur la Sainte Eucharistie qui constituent à la fois le Sacrifice de Notre Seigneur, la réactuation du Sacrifice de Notre Seigneur et en même temps ce sacrement extraordinaire, admirable, mystérieux, divin, de la Présence de Notre Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie, pour nous être donné en nourriture.
Voilà en définitive le cœur, ce qui est l'essence même de l'Ordre, de l'ordination, le but de l'ordination, c'est le Sacrifice de la messe. C'est bien ce que dit le concile de Trente. Le but du sacerdoce c'est : *consecrandi*, *offerrandi*, *ministrandi* : consacrer, offrir, administrer.
Consacrer l'Eucharistie, faire venir Dieu, Jésus, sur nos autels, l'offrir avec nous, de nouveau à Dieu, à son Père pour le salut des âmes et, *ministrandi*, donner aux âmes le Corps de Notre Seigneur Jésus-Christ. Quelle chose admirable. Quelle chose simple à la fois, mais combien sublime.
Alors, vous mes bien chers amis, qui dans quelques instants allez recevoir ces ordinations, vous allez participer, dans votre mesure, dans la mesure prévue par la Sainte Église.
Évidemment on fait une distinction entre les ordres majeurs, les ordres mineurs et même dans les ordres majeurs, on fait une distinction entre l'épiscopat, le presbytérat, le diaconat et le sous-diaconat.
Il semble, et c'est l'opinion la plus commune parmi les théologiens ; que les sacrements qui ont été institués directement par Notre Seigneur, sont l'épiscopat, le presbytérat, le diaconat et que les autres degrés de l'ordre ont été institués par l'Église. Mais si l'on consulte le docteur de l'Église qu'est saint Thomas d'Aquin, pour lui, explicitement, Notre Seigneur a institué le sacrement de l'ordre dans ses trois degrés principaux : épiscopat, presbytérat et diaconat, mais implicitement, Il a aussi constitué tous ces ordres qui sont actuellement, ou qui étaient du moins depuis toujours dans la Sainte Église.
Ainsi donc, vous participez d'une manière toute particulière à cette grâce du sacrement de l'ordre.
Et cette gradation est en rapport relatif à la participation que vous avez : participation active, à la réalisation de l'Eucharistie.
Et c'est particulièrement, comme le dit saint Thomas, à partir de l'acolytat, que cela se manifeste davantage. Acolytes, vous portez la matière du sacrement à l'autel. C'est déjà une participation. On dira une petite participation, mais il n'y a pas de petite participation dans l'Eucharistie. Le seul fait d'approcher de l'autel, le seul fait de porter à l'autel ce qui va être transformé dans le Sang de Notre Seigneur et dans le Corps de Notre Seigneur, est une chose extraordinaire.
Il n'y a pas de petite participation. Quelle que participation que ce soit à l'Eucharistie, c'est une grâce qui dépasse évidemment nos possibilités, notre dignité.
Et puis l'acolyte est en même temps lumière. Il porte le chandelier. Car de même que par ces sacrements, par ces ordres, on participe à la réalisation de l'Eucharistie, ces pouvoirs qui sont donnés sur l'Eucharistie, donnent corrélativement un pouvoir sur le Corps mystique de Notre Seigneur Jésus-Christ.
Pas seulement sur son Corps physique, mais sur son Corps mystique et par conséquent c'est le rôle aussi des acolytes d'être la lumière, non seulement pour eux, mais pour tous les autres. Ce que dit d'ailleurs le rituel, les paroles que 1'évêque va prononcer dans quelques instants sur vous :
Ut et vos, *et alios*, *et Dei Ecclesiam*, *illuminetis*.
Voilà le but pour lequel vous portez la lumière : pour que vous, que les autres et que l'Église du Christ soient illuminés, illuminés par votre exemple, par l'exemple de vos vertus ; par l'exemple de votre foi, que vous soyez une lumière dans le monde.
Voilà ce que l'évêque au cours de toutes ces oraisons répétera à votre sujet. Alors gardez cela dans votre cœur. Prenez la résolution d'être vraiment une lumière, une lumière qui éclaire le monde, lumière de foi, lumière de la sainteté. Lumière qui communique la lumière de l'Évangile partout où vous serez.
Quant au Sous-Diacre, eh bien, son pouvoir a trait aux objets sacrés, aux vases sacrés, aux linges sacrés qui vont déjà approcher et servir, pour recevoir le Corps de Notre Seigneur. On voit déjà la progression. Ce n'est plus seulement l'acolyte qui vient porter les burettes dans lesquelles se trouvent le vin et l'eau qui vont être transformés dans le Sang et le Corps de Notre Seigneur, mais

c'est déjà l'apport des vases sacrés qui vont recevoir le Corps de Notre Seigneur. Les linges sacrés qui revêtent l'autel, qui ont une si belle signification, l'évêque dit cela dans une longue préface, dans une longue oraison, dans une longue instruction.
Et alors pourquoi recevez-vous ces pouvoirs qui vous approchent de l'autel et de l'Eucharistie ? Vous les recevez aussi pour édifier la Sainte Église. Et c'est pourquoi l'évêque vous remettra le *Livre des Épîtres.* Désormais vous avez un pouvoir sur le Corps mystique, pouvoir d'enseigner : *Potestas docendi*. Et c'est là un rôle très important que de pouvoir enseigner le peuple fidèle, lui montrer la voie tracée par Notre Seigneur, la voie de la foi, la voie de la vertu ; la voie de la sanctification.
Méditez ces choses, mes chers amis, et préparez-vous dans votre cœur à recevoir ces grâces particulières. Et vous le savez, cette dignité que vous allez avoir et particulièrement pour les sous-diacres, a des exigences. Et précisément aujourd'hui même, vous allez faire un pas décisif, dans lequel se trouve une signification toute particulière. Signification que vous vous détachez des choses de ce monde, pour vous donner totalement à Notre Seigneur Jésus-Christ dans le célibat, dans la consécration de vos âmes, de vos corps, à Notre Seigneur Jésus-Christ. Désormais vous pourrez dire : « Je suis tout à Jésus ». Pour être tout entier à son Sacrifice. Pour participer plus intimement à son Sacrifice, pour être aussi davantage à tous ses intérêts, aux intérêts de Notre Seigneur Jésus-Christ. Intérêts qui sont la sanctification des âmes, la gloire de Dieu et la louange de Dieu… Et aussi la sanctification des âmes, être tout entier à cette continuation de l'œuvre de la Rédemption de Notre Seigneur Jésus-Christ. Quel bel idéal. Quelle grâce, mes chers amis, quand on y songe, quelle grâce extraordinaire vous allez recevoir aujourd'hui, qui vous prépare déjà davantage au sacerdoce.
Et en terminant, comme d'habitude, jetons un regard sur la Vierge Marie. La Vierge Marie a donné Jésus au monde. Et pour qu'elle donne Jésus au monde, il fallut qu'elle resta vierge. C'est inconcevable que Dieu vienne en son sein alors qu'elle ne reste pas vierge. De même pour vous, il devient inconcevable que vous fassiez descendre Jésus sur l'autel, sans être détaché de toutes les choses de ce monde.
Alors, imitons le Cœur de la Vierge Marie, demandons à la Vierge Marie, de garder cette chasteté, de garder cette virginité qui nous unit vraiment à Notre Seigneur Jésus-Christ, d'une manière plus intime, car Dieu est Esprit : *Neque nubent*, *neque ducent uxores* (*Lc* 20,35) : Ils ne se marieront plus et n'épouseront plus de femmes.
Au Ciel, il n'y a plus que Jésus et que les âmes, les âmes unies à leur corps glorieux sans doute, mais comme le dit le Seigneur, « il n'y a plus de mariage au Ciel ». Il n'y a plus que l'union du Corps mystique à Notre Seigneur Jésus-Christ et de toutes les âmes à Notre Seigneur.
Eh bien le Bon Dieu vous demande déjà ici-bas, de ressembler à ce que vous serez dans le Ciel plus tard. Remerciez le Bon Dieu de cette grâce qui vous est donné et promettez du fond de votre cœur à Notre Seigneur Jésus-Christ d'essayer d'imiter notre bonne Mère du Ciel, par votre chasteté, par votre pureté et ainsi d'être aussi une lumière et un soutien pour ceux qui sont dans les liens du mariage. Ceux qui sont dans les liens du mariage, ont besoin de notre exemple de la chasteté. Le jour où il n'y aurait plus de prêtres chastes, de prêtres qui garderaient le célibat, le mariage aussi serait atteint.
L'exemple de la chasteté des prêtres, du célibat des prêtres est un grand exemple et un grand encouragement pour les personnes qui sont dans le mariage et qui, elles aussi, doivent accomplir les commandements de Dieu dans le mariage. Ce n'est pas toujours simple et ce n'est pas toujours facile.
Alors le modèle des prêtres les aide dans les circonstances difficiles, à comprendre qu'il faut savoir aussi faire pénitence, savoir se sacrifier, pour accomplir la loi du Bon Dieu et pour imiter notre bonne Mère du Ciel
Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.